

Quelques enseignements

Par Étienne Galliard, coéditeur et rédacteur en chef

Bibliodiversity – Publishing and Globalisation –
« **Bibliodiversity Indicators** », January 2011

Comme l'établissent dans leur article Françoise Benhamou et Stéphanie Peltier, **la bibliodiversité s'analyse avant tout en référence à la notion de biodiversité**. Trois critères, empruntés à cette dernière, sont utiles à la mesurer : la variété, l'équilibre et la disparité. Luc Pinhas, soulignant l'importance des travaux des deux économistes, propose d'ailleurs pour les prolonger de prendre en compte, en plus des titres publiés et des langues traduites, la nature des structures éditoriales.

Si les liens entre les deux concepts sont évidents, l'analyse de la bibliodiversité ne peut toutefois pas utiliser uniquement la référence à la biodiversité. Car le parallèle avec le biologique – pour être tout à fait utile – a ses limites. Il existe, par exemple, une dimension plus politique à la bibliodiversité qui semble échapper entièrement à cette grille de lecture. La bibliodiversité ne peut pas être réduite à **une situation donnée, une caractéristique du marché et du secteur**. Mais la maturation du concept d'un côté, son utilisation en tant qu'outil opérationnel de l'autre, permettront sans doute de ne pas s'enfermer dans une définition « en référence ».

Car il ne faut pas oublier que **la bibliodiversité est aussi un espace, un outil et un acte politique**. Comme le suggère Alejandro Zenker, elle est parfois utilisée comme un « point de ralliement » – en particulier par les éditeurs indépendants (notion d'espace). Bien souvent, elle est aussi un outil opérationnel utile à la revendication, à l'action politique. Elle peut être utile parfois, enfin, à des professionnels du livre en position de défense, luttant pour leur liberté d'expression ou tout simplement pour leur survie. Dans ce cas, elle représente un acte de résistance, voire une « identité de combat ». Dans de tels contextes, les liens que la bibliodiversité entretient avec les notions d'indépendance et de liberté de publication sont omniprésents. Les outils de la sociologie, voire des sciences politiques, devraient permettre ici d'évaluer l'utilisation qui est faite de la bibliodiversité et son impact sur une situation donnée.

Bien entendu, **la bibliodiversité est très souvent utilisée avant tout comme outil de communication**. Elle est parfois, d'ailleurs, réduite à cette seule fonction – à celle d'un joli (jeu de) mots, séduisant et distrayant. Le terme peut être aussi utilisé dans le cadre d'une communication politique ou commerciale. Pour l'analyser et la mesurer, il devrait être possible ici d'utiliser les outils permettant d'évaluer l'efficacité d'un slogan ou d'un concept de communication.

Pour d'autres, la bibliodiversité n'est pas seulement une situation donnée, un espace, un acte ou un outil politique ou de communication ; **elle fait partie d'un ensemble de caractéristiques qui forment une identité cohérente**, jamais très éloignée d'une situation de résistance aux dominations. C'est en tout cas ainsi que l'on peut lire l'essai de Susan Hawthorne. Et une identité ne se mesure pas, cela va de soit – elle *s'apprécie*. Elle peut apparaître aussi pour d'autres **comme étant un droit** – un droit de l'Homme, comme le suggère Alejandro Zenker ? La diversité culturelle dans le monde du livre, en tous les cas, construit sans doute la citoyenneté, la conscience citoyenne. Avoir accès et lire effectivement des livres porteurs d'oppositions, de

constats, d'analyses, de propositions alternatives permet sans doute en partie d'éviter « les monocultures de l'esprit » (terme repris par Susan Hawthorne).

Vue comme appartenant à la sphère éducationnelle – ou considérée comme étant un droit fondamental –, **la bibliodiversité relève tout naturellement de la compétence de la puissance publique**. Que ce soit Sylviane Sambor, Stella Puente, Helge Rønning et Tore Slaatta, tous pointent le rôle que jouent ou que devraient jouer les pouvoirs publics en ce domaine. Ils doivent être, selon cette approche, garants de la diversité culturelle de leurs territoires et engager des moyens à cet effet. Dans le cadre de politiques publiques, ils doivent analyser une situation donnée, débloquer des moyens permettant d'améliorer la diversité – et évaluer les retombées de leurs actions. Cette référence au rôle des autorités publiques, leur interpellation sur cette question semble être une grande constante en Europe, en Amérique latine (mais aussi au Canada pour l'Amérique du Nord). On leur demande souvent d'un côté de contribuer à mettre en place les dispositifs législatifs, fiscaux et budgétaires favorables à la défense de la bibliodiversité (fonction de régulation) et de l'autre, de permettre l'établissement de structures et d'outils utiles à mesurer la diversité culturelle – dont celle du livre (favoriser l'expertise). Quoi qu'il en soit, il est bien certain que les outils de mesure sont indispensables à toute entreprise de régulation et à toute production d'expertise. L'élaboration d'indicateurs permettant d'estimer le niveau et la qualité de la bibliodiversité – sa *densité*, pourrait-on dire – sur un territoire ou dans un contexte donné semble être une priorité.

Si l'implication des autorités publiques ne doit pas être remise en cause – la plupart des États, après tout, sont signataires de textes internationaux les engageant à la défense et à la promotion de la diversité culturelle –, il convient néanmoins de ne pas négliger le rôle que jouent ou que pourraient jouer les individus. Dans un contexte mondial de réaffectation ou de rétrécissement des budgets publics, le lecteur, le citoyen, le consommateur ne peut-il pas être mobilisé directement au profit de la bibliodiversité – et plus seulement à travers les décisions politiques de sa représentation publique ? Les critères de définition et de mesure de la bibliodiversité ne peuvent-ils pas déboucher par exemple, comme une déclinaison possible, sur **la mise en valeur de la diversité culturelle auprès du grand public** ? L'acte d'achat individuel peut en effet parfois être déterminé par une labellisation – partie visible d'un cahier des charges, bâti autour d'éléments de définition et de paramètres permettant la mesure. L'extraordinaire envolée – du moins dans la sphère occidentale – des produits certifiés issus de l'agriculture biologique ou du commerce équitable en est la preuve. Le public est capable, dans ses pratiques de consommation, de prendre en compte des paramètres de plus en plus complexes. Tout comme la bibliodiversité fait référence à la notion de biodiversité, un modèle de consommation mature – voire engagé – pour le livre et la lecture ne pourrait-il pas s'en référer à la notion de commerce équitable, aux principes du développement durable, voire au concept de « production de terroir » ?

Si cette maturation de la consommation est encore marginale pour le secteur du livre et de l'édition, **elle existe ou est encouragée** ici et là, au niveau des territoires, localement – grâce aux efforts pédagogiques d'organismes non lucratifs et de personnalités militantes. Que ce soit à travers un festival littéraire exigeant, par la labellisation d'une librairie (voir l'article de Sylviane Sambor à ce sujet), par la revendication d'indépendance d'un salon du livre, par la célébration d'une journée mondiale de la bibliodiversité (le 21 septembre) – ces actions concourent à rendre visible la diversité culturelle du livre au grand public et tentent d'orienter les actes d'achat et les pratiques culturelles.

Avec Helge Rønning et Tore Slaatta mais aussi avec Alejandro Zenker, il convient enfin de s'interroger **sur les effets qu'induit la révolution numérique pour la bibliodiversité** – et pour sa mesure. On peut voir dans la dématérialisation du livre – un enthousiasme plusieurs fois rencontré en Amérique latine, en Amérique du Nord et parfois en Afrique – une formidable opportunité pour multiplier de façon vertigineuse (au-delà des frontières géographiques) l'accès aux livres. Elle permet aussi, indéniablement, la création de nouvelles formes de contenus – mais peut aussi contribuer à en appauvrir d'autres. Quoi qu'il en soit, le lecteur possède virtuellement au bout de son clavier une véritable bibliothèque alexandrine. Mais ce renforcement de la « diversité offerte » correspond-elle de fait avec un essor de la « diversité consommée » – pour reprendre une distinction essentielle établie par Françoise Benhamou et Stéphanie Peltier ? Et quelles formes nouvelles l'implication des pouvoirs publics pourrait-elle prendre dans le contexte de la révolution numérique du livre ? En effet, comment ne pas penser à la lecture de Helge Rønning et de Tore Slaatta que les mutations induites finiront par bouleverser les dispositifs de soutien existants et nécessiteront de nouvelles formes de régulation et d'expertise ?

La bibliodiversité, comme on le voit, **est profondément multidimensionnelle** et peut de ce fait s'analyser de façon interdisciplinaire. Déjà, des praticiens et quelques chercheurs travaillent sur ce thème spécifique, tentent d'élaborer des éléments de définition et des instruments de mesure – voir à ce sujet, en particulier, l'article de Daniela Allerbon sur « *el índice de la bibliodiversidad* ». Certains indicateurs, de bon sens, doivent être affinés. D'autres, plus qualitatifs peut-être, doivent être conçus, soumis à l'épreuve de la critique et enrichis par la pratique. Il est inévitable de toutes les façons que la mesure de la bibliodiversité vacille entre **une approche statistique, essentiellement quantitative** (sans exclusive toutefois) et **une approche fondée sur l'analyse qualitative**. On doit éviter, en revanche, de trancher en faveur de l'une ou de l'autre – la mesure doit s'enrichir de toutes les façons possibles.

Ce travail de définition, d'évaluation, de test et d'affinage ne fait que débiter. On ne saurait trop encourager les chercheurs – débutants ou aguerris – à s'impliquer dans cette analyse ; on ne saurait trop encourager les praticiens, professionnels du livre et de l'édition, à poursuivre leurs réflexions à ce sujet. *Bibliodiversity* se propose de soutenir ces efforts, d'accueillir ces travaux. Car la revue n'a-t-elle pas pour vocation, quel que soit le thème traité, à préciser toujours mieux cette question : qu'est-ce que la bibliodiversité, peut-elle et doit-elle être défendue – et si oui, de quelle façon ?